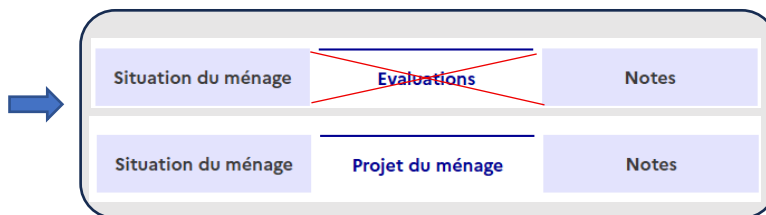


OBJET : EVOLUTION DU SI SIAO le 29/07/2026

L'onglet « Evaluations » est renommé
« **Projet du ménage** »



Dans cet onglet, plusieurs nouveautés sont à prendre en compte :

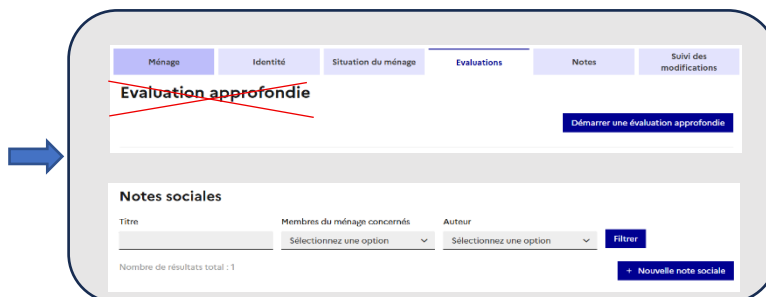
Ajout des **Besoins Résidentiels Spécifiques (BRS)**.

Ce sont des spécificités à prendre en compte lors de l'orientation du ménage. Ces éléments permettent d'orienter plus facilement et de réduire les refus



Déplacement de la partie « **Besoins d'accompagnement** » dans l'onglet « **Projet du ménage** »

L'évaluation approfondie est renommée en « **Note Sociale** »
(en attente d'un possible renommage).
Ces écrits se trouvent en bas de l'onglet, à la suite des BRS.



Ces écrits sont soumis à de nouvelles règles de gestion :

Suppression automatique 24 mois après la date de publication initiale.

Une seule note sociale par utilisateur et groupes de personnes. Une nouvelle note entrainera la suppression de la précédente. *Ne pas hésiter à copier les éléments précédents dans la nouvelle note si ces éléments sont nécessaires au traitement de la demande.*

Suppression des préconisations. La création de la demande est simplifiée. Si le référent souhaite émettre une préconisation, il convient de l'évoquer dans la note sociale.